

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## Comité Syndical du 27 septembre 2022

Date de convocation : 20 septembre 2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE			
<b>ARDENTES</b>	Titulaire	Gilles CARANTON	excusé
	Suppléant	Jacky PINCHAULT	présent
<b>ARTHON</b>	Titulaire	Pascale BAVOUZET	excusée
	Suppléante	Nathalie JAMET	excusée
<b>CHÂTEAUROUX</b>	Titulaire	Gil AVÉROUS	excusé
	Suppléant	Stéphane ZECCHI	excusé
<b>CHÂTEAUROUX</b>	Titulaire	Tony IMBERT	excusé
	Suppléant	Denis MÉRIGOT	excusé
<b>CHÂTEAUROUX</b>	Titulaire	Michel GEORJON	présent
	Suppléant	Roland VRILLON	
<b>CHÂTEAUROUX</b>	Titulaire	Chantal MONJOINT	présente
	Suppléante	Catherine RUET	
<b>CHÂTEAUROUX</b>	Titulaire	Catherine DUPONT	excusée
	Suppléant	Dominique TOURRES	
<b>COINGS</b>	Titulaire	Martine LACOTTE	absente
	Suppléante	Cécile ARTACHO	absente
<b>DÉOLS</b>	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	présent
	Suppléant	Fabien BISTON	
<b>DIORS</b>	Titulaire	Christian BARON	excusé
	Suppléant	Philippe DEVAULT	
<b>ÉTRECHET</b>	Titulaire	Jean PINIER	présent
	Suppléante	Évelyne PETIOT	
<b>JEU-LES-BOIS</b>	Titulaire	Jacques BREUILAUD	présent
	Suppléante	Annabelle LELONG	
<b>LE POINÇONNET</b>	Titulaire	Jean-Michel FORT	présent
	Suppléante	Mathilde FOUCHE	
<b>LUANT</b>	Titulaire	Bernard AUJEAN	présent
	Suppléant	Stéphane PETIT	
<b>MÂRON</b>	Titulaire	Éric FRESNEAU	présent
	Suppléante	Agnès PERROT	
<b>MONTIERCHAUME</b>	Titulaire	Christine RENAUDET	présente
	Suppléante	Patrick DAVID	
<b>SAINT-MAUR</b>	Titulaire	Ludovic RÉAU	excusé
	Suppléant	Éric BERGOUGNAN	excusé
<b>SASSIERGES-SAINTE-GERMAIN</b>	Titulaire	Marc BLANCHET	absent
	Suppléant	Renaud CARBONNE	absent

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE BRENNNE**

<b>ARGY</b>	Titulaire	Bernadette VILLEMONT	excusée
	Suppléant	Patrick BOURBON	présent
<b>BUZANÇAIS</b>	Titulaire	Nicolas THOMAS	présent
	Suppléant	Régis BLANCHET	
<b>CHÉZELLES</b>	Titulaire	Philippe YVON	présent
	Suppléant	Olivier PONROY	
<b>LA CHAPELLE ORTHEMALE</b>	Titulaire	Bernard HUARD DE VERNEUIL	présent
	Suppléant	Christophe MORIN	
<b>MÉOBECQ</b>	Titulaire	Dany BADET	présent
	Suppléante	Chantale VILLIÈRE	
<b>NEUILLAY-LES-BOIS</b>	Titulaire	Patrice BOIRON	excusé
	Suppléante	Françoise GUILLAUME	présente
<b>NIHERNE</b>	Titulaire	Bruno MARDELLE	présent
	Suppléante	Séverine GAGNERON	
<b>SAINT-GENOU</b>	Titulaire	Patrice PERRAT	présent
	Suppléante	Martine BOPPER	
<b>SAINT-LACTENCIN</b>	Titulaire	Sylvie OBOUH-FÉGUÉ	excusée
	Suppléante	Séverine CHAUVIN	excusée
<b>SOUGÉ</b>	Titulaire	Claude NIVET	présent
	Suppléant	Dominique PERROT	
<b>VENDOEUVRES</b>	Titulaire	Christophe VANDAELE	présent
	Suppléante	Ghislaine LEHR	
<b>VILLEDIEU-SUR- INDRE</b>	Titulaire	Xavier ELBAZ	présent
	Suppléante	Claudine LARDEAU	

**CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX**

<b>ARDENTES</b>	Nolwenn FORTUIT	présente
<b>BUZANÇAIS</b>	Frédérique MÉRIAUDEAU	excusée
<b>BUZANÇAIS</b>	Régis BLANCHET	présent
<b>CHÂTEAUROUX 2</b>	Jean-Yves HUGON	absent
<b>LEVROUX</b>	Nadine BELLUROT	excusée
<b>LEVROUX</b>	Philippe MÉTIVIER	absent
<b>SAINT-GAULTIER</b>	Lydie LACOU	présente

Membres en exercice	37
Membres présents	24
Pouvoirs	4
Membres ayant pris part aux votes	28

Le secrétaire de séance,  
Vice-Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Luc DELLA-VALLE

Membres en exercice	37
Membres présents	24
Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE	1
Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON	1
Christian BARON donne pouvoir à Jean PINIER	1
Frédérique MERIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET	1
Membres ayant pris part aux votes	28

<b>INVITÉS (ÉES)</b>		
Caroline GAULTIER-PERRAT	Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne	absente
Alexis CHOUTET	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	absent
Philippe GUILLOT	Conseil de développement castelroussin	présent
Corine JOUHANNEAU	Conseil régional Centre-Val de Loire	excusée
Mathilde FOUCHET	Conseil régional Centre-Val de Loire	présente
Dominique BOUÉ	Conseil régional Centre-Val de Loire	absent
Christophe AUFRÈRE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présent
Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Élodie JOLIVEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Thibault MOURIER	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présent
Françoise MEICHE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	excusée

L'ordre du jour était le suivant :

1. désignation du secrétaire de séance
2. approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 13 juin 2022
3. élection du nouveau membre du Bureau Syndical pour la commune de Montierchaume
4. présentation et validation du dossier de candidature LEADER pour la programmation 2023-2027
5. présentation du bilan du SCoT Castelroussin Val de l'Indre
6. point sur les projets de PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques) pour 2023 prévus sur le territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre
7. présentation du nouveau site internet du Pays Castelroussin Val de l'Indre
8. questions diverses

## DÉLIBÉRATION

### Comité Syndical du 27 septembre 2022

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt et deux, le 27 septembre 2022 à 18 heures à Montierchaume, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt septembre deux mil vingt et deux. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 28 membres votants, des 37 membres en exercice :

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Régis BLANCHET, Patrick BOURBON (suppléant de Bernadette VILLEMONT), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Nolwenn FORTUIT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD de VERNEUIL, Lydie LACOU, Bruno MARDELLE, Chantal MONJOINT, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON, Christian BARON donne pouvoir à Jean PINIER, Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE, Frédérique MÉRIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET, Nadine BELLUROT, Catherine DUPONT, Tony IMBERT (suppléant Denis MÉRIGOT), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ (suppléante Séverine CHAUVIN), Ludovic RÉAU (suppléant Eric BERGOUGNAN).

Absents : Marc BLANCHET, Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE, Philippe MÉTIVIER.

#### Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 13 juin 2022

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du Comité Syndical du 13 juin 2022.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Vice-Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité Syndical du 27 septembre 2022

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt et deux, le 27 septembre 2022 à 18 heures à Montierchaume, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt septembre deux mil vingt et deux. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 28 membres votants, des 37 membres en exercice :

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Régis BLANCHET, Patrick BOURBON (suppléant de Bernadette VILLEMONT), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Nolwenn FORTUIT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD de VERNEUIL, Lydie LACOU, Bruno MARDELLE, Chantal MONJOINT, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON, Christian BARON donne pouvoir à Jean PINIER, Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE, Frédérique MÉRIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET, Nadine BELLUROT, Catherine DUPONT, Tony IMBERT (suppléant Denis MÉRIGOT), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ (suppléante Séverine CHAUVIN), Ludovic RÉAU (suppléant Eric BERGOUGNAN).

Absents : Marc BLANCHET, Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE, Philippe MÉTIVIER.

### Élection du nouveau membre du Bureau Syndical pour la commune de Montierchaume

Suite à la démission de Monsieur Jean-Pierre LEMIERE au sein du Conseil Municipal de Montierchaume en juin 2022, la commune a procédé à la désignation de Madame Christine RENAUDET comme titulaire et Monsieur Patrick DAVID comme suppléant afin de représenter la commune au sein du Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Monsieur Jean-Pierre LEMIERE était également membre du Bureau Syndical du Pays pour la commune de Montierchaume, il convient de procéder à une nouvelle désignation.

Madame Christine RENAUDET a été la seule candidate à se présenter.

En l'absence d'autres candidatures, le Président a invité les membres à procéder à l'élection à main levée :

- Nombre de votants	28
- Nombre de suffrages nuls	00
- Nombre de bulletins blancs	00
- Nombre de suffrages exprimés	28

Madame Christine RENAUDET a obtenu 28 (vingt-huit) suffrages exprimés.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, Madame Christine RENAUDET

- A ETE ELU membre du Bureau du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre. Elle a été installée dans ses fonctions.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Vice-Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité Syndical du 27 septembre 2022

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt et deux, le 27 septembre 2022 à 18 heures à Montierchaume, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt septembre deux mil vingt et deux. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 28 membres votants, des 37 membres en exercice :

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Régis BLANCHET, Patrick BOURBON (suppléant de Bernadette VILLEMONT), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Nolwenn FORTUIT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD de VERNEUIL, Lydie LACOU, Bruno MARDELLE, Chantal MONJOINT, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON, Christian BARON donne pouvoir à Jean PINIER, Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE, Frédérique MÉRIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET, Nadine BELLUROT, Catherine DUPONT, Tony IMBERT (suppléant Denis MÉRIGOT), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ (suppléante Séverine CHAUVIN), Ludovic RÉAU (suppléant Eric BERGOUGNAN).

Absents : Marc BLANCHET, Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE, Philippe MÉTIVIER.

### Présentation et validation du dossier de candidature LEADER pour la programmation 2023-2027

Monsieur le Président rappelle que pour la prochaine période de programmation du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) 2023-2027, la Région Centre-Val de Loire, future autorité de gestion régionale, a prévu de mettre en œuvre une intervention LEADER dotée de 22 Millions pour 5 ans. L'objectif de la démarche LEADER est de favoriser un développement local équilibré qui réponde aux enjeux locaux actuels et à venir.

Monsieur le Président précise qu'après plusieurs mois de travail et de mobilisation des acteurs et des élus locaux, une candidature a été construite pour la prochaine programmation en concertation entre le Pays Castelroussin Val de l'Indre et le Pays de Valençay en Berry. Cette dernière répond aux axes suivants :

- Développer des services à la population et contribuer à un territoire inclusif rural
- Renforcer une politique économique locale basée sur les spécificités du territoire
- Préparer le territoire aux enjeux climatiques de demain

Monsieur le Président a présenté le dossier de candidature, les fiches actions et la maquette financière souhaitée.

Monsieur le Président a rappelé les valeurs partagées par le programme LEADER pour les territoires des Pays Valençay en Berry et Castelroussin Val de l'Indre : l'anticipation et la mutualisation, l'innovation dans l'expérimentation d'approches nouvelles, la capitalisation et l'approfondissement de la coopération interpays et interterritoire.

Afin d'élaborer le dossier de candidature, les deux Pays ont souhaité s'inscrire dans un processus de mobilisation des acteurs locaux et ainsi permettre à un grand nombre d'acteurs de contribuer à l'élaboration de cette candidature.

Ce processus s'est opéré entre le mois de mai et le mois de septembre 2022.

Les étapes de ce travail collaboratif ont permis de concevoir une stratégie de territoire pouvant valoriser les spécificités de chacun des Pays, les dynamiques et projets potentiels des acteurs et les besoins du territoire :

- Fin-mai à Mi-juin : élaboration du diagnostic des Pays Castelroussin Val de l'Indre et Valençay en Berry (dont plusieurs « AFOM = Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » sur les thématiques traitées dans le dossier de candidature) ;
- Du 8 au 27 juin 2022 : ouverture d'une enquête en ligne à destination des bénéficiaires 2014-2022 de la programmation LEADER du Pays Castelroussin Val de l'Indre et de l'ensemble des partenaires, collectivités,... à l'échelle des deux Pays ;
- Le 30 juin 2022 : séminaire de mobilisation et de concertation à la salle des fêtes de Levroux.

Par ailleurs un comité de pilotage (Copil) « restreint » réunissant 20 membres (représentant les acteurs privés et publics) a été mis en place afin de valider les étapes tout au long de la démarche ainsi que l'orientation de la stratégie des Pays Castelroussin Val de l'Indre et Valençay en Berry :

- Le 18 mai 2022 : Copil n°1, lancement officiel des travaux de candidature LEADER ;
- Le 8 juillet 2022 : Copil n°2, présentation et validation des pistes d'action dans le cadre de la stratégie du GAL ;
- Le 14 septembre 2022 : Copil n°3, adoption du projet de candidature LEADER 2023-2027.

Le dossier de candidature a également fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion du Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre organisée le 22 septembre 2022 qui a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

À l'issue de ce processus, le dossier de candidature porté par les deux Pays Castelroussin Val de l'Indre et de Valençay en Berry doit être adressé à la Région Centre Val de Loire au plus tard le 30 septembre 2022.

Ce dossier est composé des grandes parties suivantes :

- Partie 1 : présentation du territoire et de la stratégie (diagnostic, retour d'expérience du programme 2014-2022 du Pays Castelroussin Val de l'Indre et stratégie du futur Groupe d'action locale -GAL-)
- Partie 2 : processus d'élaboration du dossier de candidature et organisation de la gouvernance
- Partie 3 : plan de développement (fiches actions et maquette financière)
- Partie 4 : le pilotage du projet.

Le plan d'actions est resserré autour de 5 fiches actions. La maquette financière est bâtie autour d'un budget de 2,5 M€ au total, ce qui traduit une demande de 2 M€ issus du FEADER.

Après avoir entendu les explications du Président,

Le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE le dossier de candidature LEADER 2023-2027 du GAL Pays Castelroussin Val de l'Indre et Valençay en Berry,
- APPROUVE la désignation du Pays Castelroussin Val de l'Indre en tant que structure porteuse,
- SOULIGNE l'intérêt et l'impact pour le territoire du programme LEADER ainsi défini,
- SOULIGNE l'intérêt pour le territoire du GAL d'une animation territoriale soutenue et partagée,

- AUTORISE le président à signer tous documents afférents à ce projet et au programme LEADER et à déposer le dossier de candidature à la Région Centre Val de Loire au plus tard le 30 septembre 2022 .

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Vice-Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE